

## À PROPOS DE QUIÉTUDE : ENDURO DES MONTS DE VOLOGNE

En avril 2018, 500 motards venus de nombreux pays ont fait pétarader leurs engins et massacré 80 km de pistes autour de Granges-Aumontzey. Une telle manifestation, très délétère pour la nature, avait été autorisée par le préfet des Vosges en dépit de la sensibilité des milieux traversés.

Oiseaux Nature qui a porté l'affaire devant le tribunal de police d'Épinal vient de gagner et l'organisateur vient d'être condamné à verser 1500€ d'amende + 3100€ à Ois-Nat ainsi que les frais d'avocat à payer. L'organisateur a fait appel...

Comment se fait-il que ce genre de manifestations puisse encore être organisées en toute connaissance de causes dans des habitats sensibles alors même que l'Etat s'engage pour la quiétude via un plan d'action en faveur du Grand Tétrás ? Choquant !



En images :  
<https://www.youtube.com/watch?v=sWo8su1M6eo>  
<https://www.youtube.com/watch?v=Cy3lg3arwW8>

### **TRISTE ET SCANDALEUSE NOUVELLE**

**Le GTV est profondément choqué par l'acte de destruction par le tir d'un des rares lynx qui fréquentent encore le massif vosgien.**

Une espèce très rare, protégée, et dans un réserve naturelle nationale... comment est-ce possible ? Et pourtant, de semblables événements se sont déjà produits par le passé dans les Vosges et encore récemment dans le massif du Jura. Nous souhaitons vivement que l'Etat prenne pleinement la mesure de ces actes criminels et s'engage à mettre tout en oeuvre pour que ce type d'agissement ne se reproduise plus quelle que soit l'espèce. Nous espérons également que l'état français assumera ses responsabilités en compensant de telle perte.

Alors que dans le Palatinat, l'état allemand s'investit dans la réintroduction du Lynx, quel message cette nouvelle tragédie envoie-t-elle à nos voisins qui ont eu le courage de s'engager dans une telle démarche, tellement nécessaire pour l'espèce ?

Nous demandons à l'Etat de réagir fermement et rapidement pour punir cet acte scandaleux, et pour définir des mesures concrètes de lutte contre le braconnage et de remplacement des individus supprimés par ces actes illégaux.



© Vincent Munier